

Décision

Générale

colonial

Décision n° 121 du 25 janvier 1949 ;

n° 121

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 janvier 1949

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro
31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les agents contractuels malgaches sont affectés pour compter du 31 janvier 1949 aux services ci-après : M. Rakotonirainy, provisoirement au service judiciaire ; M. Andrianarina, à l'hôpital.